

Les relations commerciales de la Belgique avec le

KENYA

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



© K100 - Darjona - cc-by-sa-3.0



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché kenyan	2
1.1	Exportations.....	2
1.2	Importations.....	3
2	La position du Kenya comparée à celle des pays voisins (2021)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises.....	5
3.1.1	Exportations.....	7
3.1.2	Importations.....	9
3.1.3	Évolution de la balance des biens à l'issue des 3 premiers mois de 2022.....	11
3.2	Échanges de services.....	12
3.2.1	Exportations.....	13
3.2.2	Importations.....	14
3.2.3	Évolution de la balance des services à l'issue des 3 premiers mois de 2022.....	15
4	Quelques indicateurs économiques du Kenya	16
5	Notes méthodologiques	17
5.1	Concepts.....	17
5.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation.....	18
6	Sources	19
7	Contacts	19

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ KENYAN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-27) à destination du Kenya se sont chiffrées à EUR 1.897,1 millions en 2021.

La **Belgique représentait 8,4% de ces exportations et se classait 3^e pays européen exportateur de biens vers le Kenya**. Les Pays-Bas ont pris la première place avec 31,0% tandis que l'Allemagne occupait la deuxième place avec 13,2%.

Les ventes européennes à destination du Kenya ont augmenté de 1,2% entre 2020 et 2021. Les exportations belges ont, quant à elles, progressé de 8,4% au cours de la même période.

Les exportations néerlandaises ont bondi de 26,8% tandis que celles de l'Allemagne ont diminué de 5,0%.

En 2021, la Belgique a connu une hausse de ses exportations à destination du Kenya plus rapide que celle de la moyenne européenne. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement plus important du Kenya.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DU KENYA

En millions d'EUR	2020	2021	Variation en %	Part en %
1 Pays-Bas	464,3	589,0	26,8	31,0
2 Allemagne	263,9	250,6	-5,0	13,2
3 Belgique	230,6	249,9	8,4	13,2
...				
Total UE-27	1.874,7	1.897,1	1,2	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance du Kenya se sont chiffrées à EUR 1.074,5 millions en 2021.

La Belgique représentait 4,5% de ces importations et se classait 5^e pays de l'UE.

Les Pays-Bas ont pris la première place avec 55,1% tandis que la France occupait la deuxième place avec 10,6%. L'Allemagne a complété le podium avec 10,5%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance du Kenya ont progressé de 8,3% entre 2020 et 2021. Les importations belges ont, quant à elles, diminué de 44,8% au cours de la même période.

Les importations néerlandaises ont progressé de 13,2% tandis que celles de la France ont progressé de 18,3%. Les achats de l'Allemagne ont reculé de 0,9%.

En 2021, la Belgique a connu une baisse de ses importations en provenance du Kenya, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle devient donc un client européen relativement moins important du Kenya.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DU KENYA

En millions d'EUR	2020	2021	Variation en %	Part en %
1 Pays-Bas	523,1	592,0	13,2	55,1
2 France	96,0	113,5	18,3	10,6
3 Allemagne	113,4	112,5	-0,9	10,5
...				
5 Belgique	87,0	48,0	-44,8	4,5
...				
Total UE-27	992,1	1.074,5	8,3	100,0

2 LA POSITION DU KENYA COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2021)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ KENYAN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 923 entreprises belges exportant vers le Kenya et 1.825 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2021, le Kenya a été le **80^e** client en importance de la Belgique. Il s'est classé devant l'Iran et derrière le Pérou. Les **exportations** de la Belgique à destination du Kenya se sont chiffrées à EUR 249,9 millions en 2021 contre un montant de EUR 230,6 millions en 2020, soit un progrès de **8,4%**. Les exportations vers le Kenya ont représenté 0,1% du total exporté par la Belgique.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, le Kenya a pris

la **108^e** place en 2021, derrière le Nicaragua et devant le Congo. La Belgique a importé du Kenya des marchandises pour un montant de EUR 48,0 millions en 2021 contre EUR 87,0 millions en 2020. Les **achats** belges en provenance du Kenya ont, en d'autres termes, diminué de **44,8%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec le Kenya de **2017 à 2021**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LE KENYA

En millions d'EUR	2017	2018	2019	2020	2021
Exportations	133,5	186,6	136,4	230,6	249,9
Importations	45,2	46,7	88,5	87,0	48,0
Balance commerciale	88,3	139,9	47,9	143,6	201,9
Exportations : variation en %	-10,5	39,8	-26,9	69,1	8,4
Importations : variation en %	-9,1	3,3	89,6	-1,8	-44,8

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et le Kenya est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2017, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et le Kenya présentait un excédent chiffré à EUR 88,3 millions.

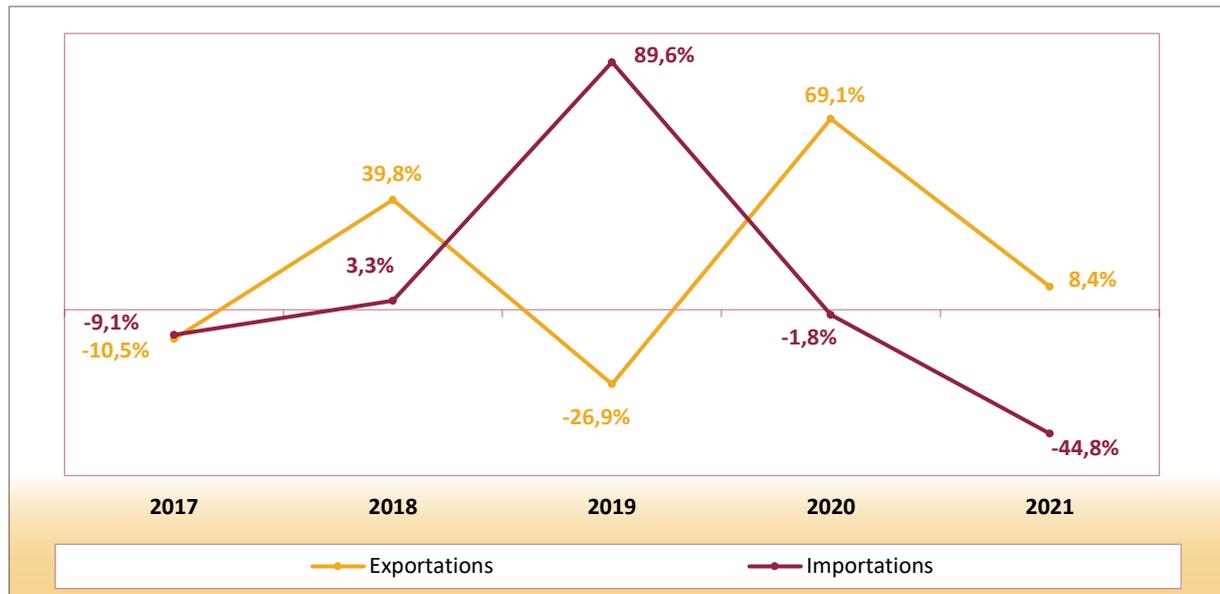
En 2018, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 139,9 millions.

En 2019, la hausse des importations, combinée à la baisse des exportations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 47,9 millions.

En 2020, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 143,6 millions.

L'année dernière, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 201,9 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et le Kenya ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2017, les **exportations** belges à destination du Kenya ont diminué de 10,5%, en raison de la régression des ventes de produits chimiques. En 2018, elles étaient en hausse de 39,8%, parce que les ventes de produits minéraux ont crû. Pour ce qui est de l'année 2019, ces exportations totales ont enregistré une décroissance de 26,9%, à cause des ventes de produits minéraux en baisse. En 2020, elles ont crû de 69,1%, en raison de la croissance des ventes de produits minéraux. L'année dernière, les exportations totales belges vers le Kenya ont progressé de 8,4%,

car les ventes de produits chimiques ont augmenté.

En 2017, les **importations** belges en provenance du Kenya ont diminué de 9,1%, en raison de la régression des achats de produits du règne végétal. En 2018, elles étaient en hausse de 3,3%. Pour ce qui est de l'année 2019, ces importations totales ont enregistré une croissance de 89,6%, grâce aux achats de produits du règne végétal en hausse. En 2020, elles ont décliné de 1,8%. L'an dernier, les importations totales en provenance du Kenya ont régressé de 44,8%, car les achats de produits du règne végétal ont diminué.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2021, les deux premiers secteurs valaient plus de 70,0% des exportations de marchandises vers le Kenya. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 49,9% des ventes totales belges vers le Kenya, soit EUR 124,7 millions. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » totalisait EUR 72,2 millions.

Les **produits minéraux** ont pris la deuxième place avec une part de 26,6% et des ventes de EUR 66,5 millions. Ces ventes concernaient des « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux » pour EUR 66,4 millions.

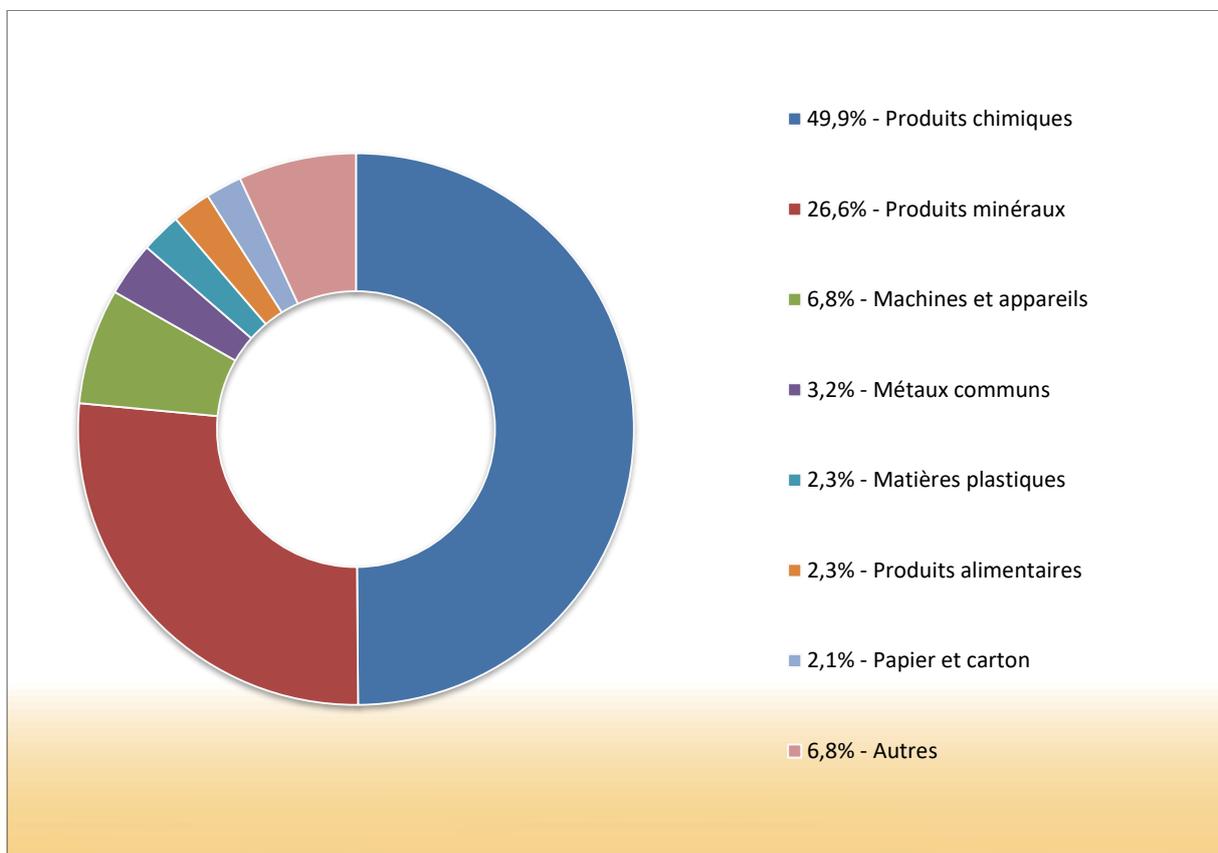
Les **machines et appareils**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 16,9 millions, soit une part de 6,8% du total exporté vers le Kenya.

Les exportations de **métaux communs**, quatrième section, s'élevaient à EUR 7,9 millions et une part de 3,2% des exportations vers le Kenya.

Les ventes de **matières plastiques** vers le Kenya atteignaient EUR 5,8 millions, soit une part de 2,3%.

Il convient également de noter la part des sections : **produits alimentaires** (2,3%) et **papier et carton** (2,1%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DU KENYA, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les exportations de deux des sept plus importantes sections étaient en croissance. Les **produits chimiques** (+85,3%) sont ainsi la section dont les ventes à destination du Kenya ont le plus progressé en valeur (EUR +57,4 millions) en 2021. La sous-section des « vaccins pour la médecine humaine » a gagné EUR 48,7 millions en un an.

Le **papier et carton** (+20,9%) est la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +0,9 million). Les « papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner' » ont généré EUR 1,5 million supplémentaire en 2021.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination du Kenya diminuer. Les **produits minéraux** (-26,6%) sont ainsi la section dont les ventes à destination du Kenya ont le plus régressé en valeur (EUR -24,1 millions) en 2021. La sous-catégorie des « essences pour moteur, d'une teneur en

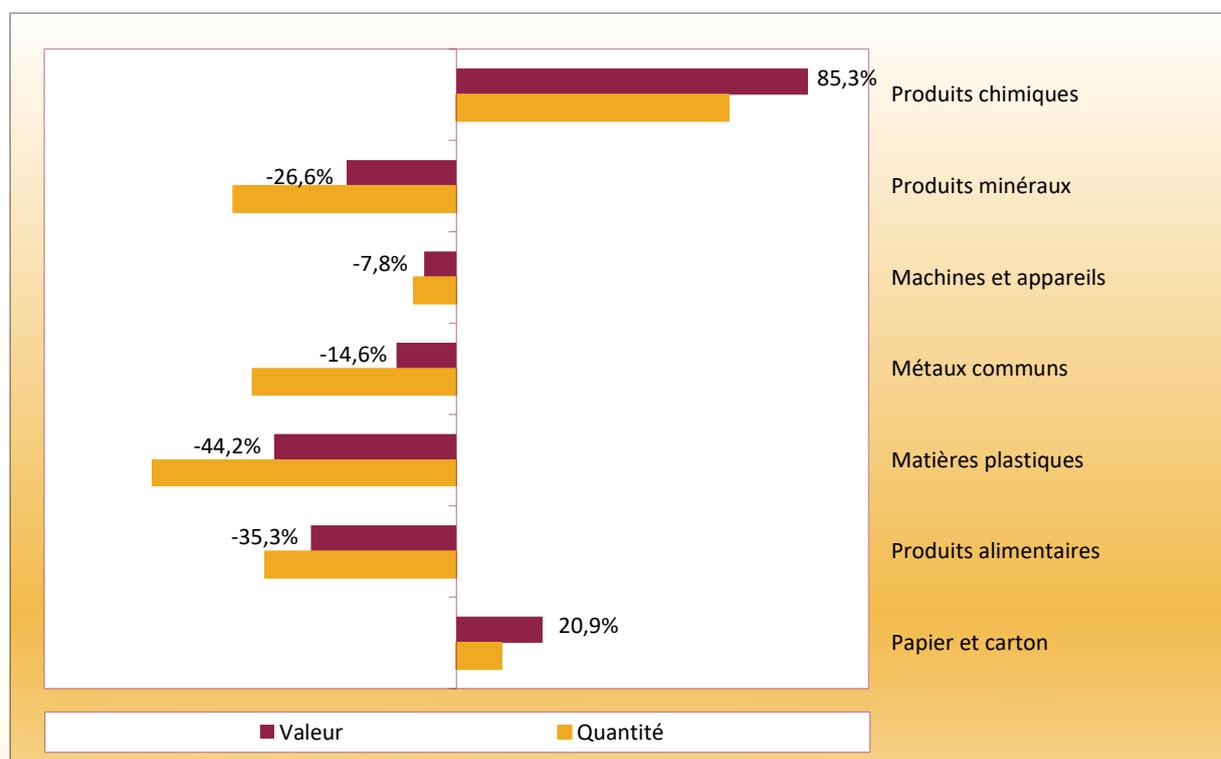
plomb <= 0,013 g/l » a perdu EUR 24,4 millions par rapport à 2020.

Les **matières plastiques** (-44,2%) sont la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -4,6 millions). Les « polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires » ont engendré EUR 1,8 million de moins en 2021.

La troisième plus importante baisse des ventes en valeur (EUR -3,1 millions) est à attribuer à la section des **produits alimentaires** (-35,3%). La sous-section des « préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt » a engendré une baisse de EUR 3,9 millions par rapport à 2020.

Il convient également de noter la régression, moins importante en valeur, des sections : **machines et appareils** (-7,8%) et **métaux communs** (-14,6%).

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU KENYA CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2021, les produits les plus importés en provenance du Kenya étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions ont représenté 67,8% du total importé en Belgique depuis le Kenya, soit la somme de EUR 32,5 millions.

Les achats de **produits alimentaires**, seconde section d'importation depuis le Kenya, s'octroient 14,0%, soit un montant de EUR 6,7 millions.

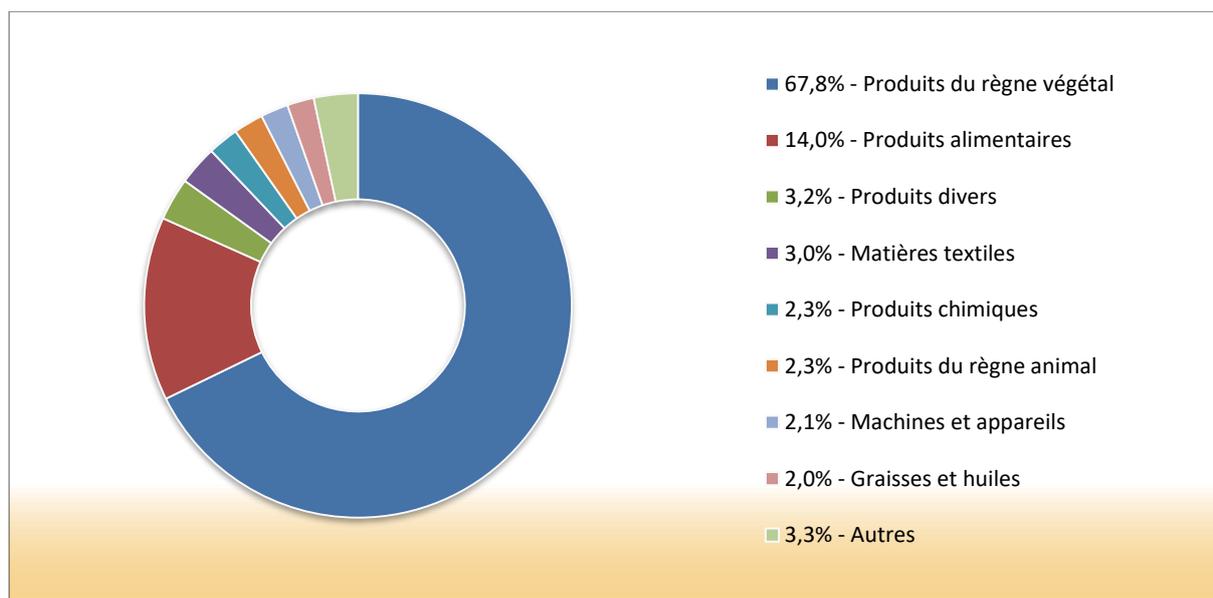
Avec une part de 3,2%, les acquisitions de **produits divers** ont atteint la somme de EUR 1,6 million.

Les **matières textiles** correspondaient à 3,0% des importations du Kenya, soit EUR 1,4 million.

Les acquisitions de **produits chimiques** totalisaient, quant à elles, EUR 1,1 million, soit une part de 2,3%.

Il convient également de noter la part des sections : **produits du règne animal** (2,3%), **machines et appareils** (2,1%) et **graisses et huiles** (2,0%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DU KENYA, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2021



En 2021, les importations de cinq des huit plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits du règne végétal** (-53,5%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance du Kenya ont le plus régressé en valeur (EUR -37,4 millions) en 2021.

Les **produits alimentaires** (-28,0%) sont la deuxième catégorie dont les importations en provenance de ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -2,6 millions).

La troisième plus importante baisse des achats en valeur (EUR -0,5 million) est à attribuer à la section intitulée « **produits chimiques** » (-32,4%).

Il convient également de noter la régression, moins importante en valeur, des sections : **produits du règne animal** (-21,0%) et **matières textiles** (-1,2%).

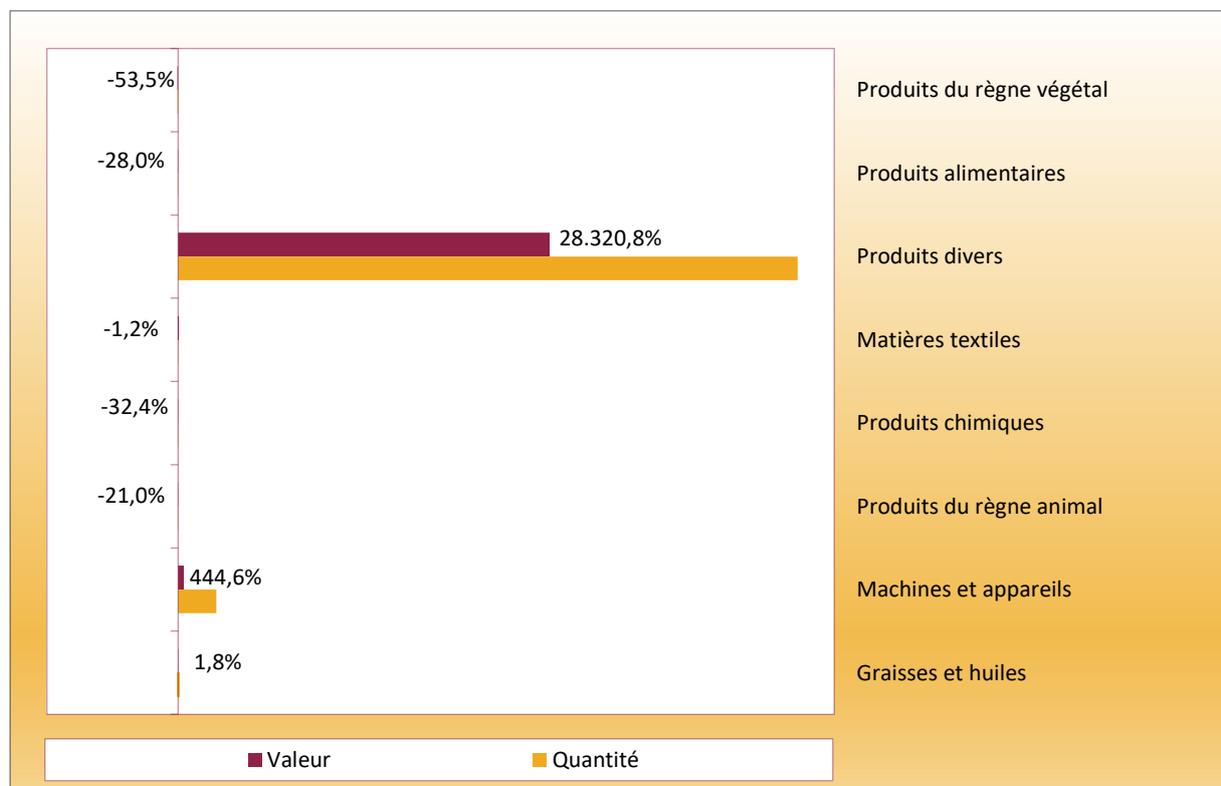
Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance du Kenya augmenter. Les **produits divers** (+28.320,8%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance du Kenya ont le plus progressé en valeur (EUR +1,6 million) en 2021.

Les **machines et appareils** (+444,6%) sont la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +0,8 million).

Les **graisses et huiles** (+1,8%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +0,0 million).

Les importations totales belges de marchandises en provenance du Kenya ont reculé de 44,8% en 2021. Les **produits du règne végétal** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU KENYA CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2020/2021



3.1.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES BIENS À L'ISSUE DES 3 PREMIERS MOIS DE 2022

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Kenya se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2022 à EUR 27,6 millions, soit un progrès de 10,1% en comparaison avec 2021 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **produits chimiques** a pris la première place avec EUR 13,1 millions, soit une part de 47,5%. Les exportations de ce groupe de produits ont progressé de 21,9% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2022 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Kenya se sont chiffrées à EUR 19,6 millions, soit un bond de 97,7% en comparaison avec 2021 (même période).

La section des **produits du règne végétal** prend la première place avec une part de 45,5%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 8,9 millions, soit un bond de 62,5%.

Avec EUR 6,0 millions, les **machines et appareils** ont occupé la deuxième place avec une part de 21,6%. Les exportations de ce groupe de produits ont progressé de 18,4%.

Avec EUR 2,1 millions, les **matières plastiques** ont complété le top 3. Ayant bondi de 50,1%, les ventes de cette section ont représenté une part de 7,7%.

La section des **produits minéraux** a occupé la deuxième place avec une part de 37,9%. Les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 7,4 millions, soit un bond de 667.766,7% comparativement à 2021 (3 premiers mois).

Les **produits alimentaires** ont complété le top 3 avec une part de 7,4%. Les achats de cette section ont diminué de 41,9% et se sont chiffrés à EUR 1,4 million.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2021, les **exportations** belges de services à destination du Kenya se sont chiffrées à **EUR 40,7 millions**. Le Kenya s'est classé **90^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers le Kenya ont progressé de 9,5% en 2021 par rapport à 2020.

Les **importations** belges de services en provenance du Kenya se sont élevées à

EUR 33,1 millions en 2021, soit une diminution de 7,7% par rapport à 2020. Le Kenya a été, en 2021, le **73^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec le Kenya **de 2019 à 2021**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LE KENYA

En millions d'EUR	2019	2020	2021
Exportations	37,4	37,1	40,7
Importations	49,2	35,8	33,1
Balance commerciale	-11,8	1,3	7,6
Exportations : variation en %	-31,5	-0,7	9,5
Importations : variation en %	22,5	-27,3	-7,7

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et le Kenya** alterne entre situation excédentaire et déficitaire.

En 2019, elle affichait un déficit chiffré à EUR 11,8 millions. En 2020, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a transformé le déficit en un boni qui s'est établi à EUR 1,3 million.

En 2021, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 7,6 millions.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et le Kenya était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 14,4 millions et une part de 35,4%. Ce résultat représente un bond de 54,9% par rapport à 2020.

Avec une part de 29,6% et un montant de EUR 12,1 millions, les **services financiers**, qui englobent « les services d'intermédiation financière, les services auxiliaires, les services fournis au titre de transactions portant sur des instruments financiers ainsi que d'autres services liés à l'activité financière », se sont attribué la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi augmenté de 0,4%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les

transactions de biens et services entre les négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 16,5% des exportations de services vers le Kenya, soit un montant de EUR 6,7 millions. Les exportations de cette catégorie de services ont progressé de 14,2% en 2021.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (+32,3%) et des **services non-alloués** (+25,8%).

Le secteur des **communications** est donc le principal acteur de la hausse globale des exportations de services vers le Kenya (+9,5%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DU KENYA

En millions d'EUR	2020	2021	2021 Part en %	2020/2021 Var. en %
Communications	9,3	14,4	35,4	54,9
Services financiers	12,0	12,1	29,6	0,4
Autres services aux entreprises	5,9	6,7	16,5	14,2
Transport	2,8	3,7	9,1	32,3
Services non-alloués	0,8	1,0	2,4	25,8
Services restants	6,4	2,9	7,1	-55,2
Total	37,1	40,7	100,0	9,5

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2021, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une décroissance.

Les **autres services aux entreprises** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 14,9 millions et une part de 44,9%. Ce résultat représente un progrès de 6,0% par rapport à 2020.

Les **communications** et le **transport** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 16,8% et 14,6%. Les importations de la section des

communications ont généré EUR 5,5 millions, soit une diminution de 8,5%, et celles du **transport** EUR 4,8 millions, soit un progrès de 23,6%.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **trafic touristique** (-5,9%) et de la **construction** (-64,7%).

Le secteur de la **construction** a été la cause principale de la baisse globale des importations belges de services depuis le Kenya (-7,7%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DU KENYA

En millions d'EUR	2020	2021	2021	2020/2021
			Part en %	Var. en %
Autres services aux entreprises	14,0	14,9	44,9	6,0
Communications	6,1	5,5	16,8	-8,5
Transport	3,9	4,8	14,6	23,6
Trafic touristique	4,7	4,4	13,3	-5,9
Construction	5,4	1,9	5,7	-64,7
Services restants	1,8	1,5	4,7	-14,8
Total	35,8	33,1	100,0	-7,7

3.2.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES SERVICES À L'ISSUE DES 3 PREMIERS MOIS DE 2022

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination du Kenya se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2022 à EUR 8,5 millions, soit un recul de 3,7% en comparaison avec 2020 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section des **communications** a pris la première place avec EUR 2,9 millions, soit une part de 34,7%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 24,4% en un an.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2022 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance du Kenya se sont chiffrées à EUR 8,1 millions, soit un bond de 25,2% en comparaison avec 2021 (même période).

La section des **autres services aux entreprises** prend la première place avec une part de 37,2%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 3,0 millions, soit un progrès de 21,7%.

Avec EUR 2,9 millions, les **services financiers** ont occupé la deuxième place avec une part de 34,3%. Les exportations de ce groupe de produits ont reculé de 2,0%.

Avec EUR 0,8 million, les **services non-alloués** ont complété le top 3. Ayant bondi de 3.068,0%, les ventes de cette section ont représenté une part de 9,3%.

La section des **communications** a occupé la deuxième place avec une part de 22,8%. Les importations de ce groupe de services se sont chiffrées à EUR 1,8 million, soit un bond de 45,3% comparativement à 2021 (3 premiers mois).

Le **transport** a complété le top 3 avec une part de 18,0%. Les achats de cette section ont augmenté de 88,4% et se sont chiffrés à EUR 1,4 million.

4 QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DU KENYA

Principaux indicateurs (2020)	
PIB aux prix du marché	\$ 226,9 milliards
Taux de croissance du PIB	5,4% (2019)
Inflation	5,1%(2019)
Exportations de biens (FOB)	\$ 11,5 milliards
Importations de biens (FOB)	\$ 20,4 milliards
Balance commerciale	\$ - 8,9 milliards
Population	55,9 millions
Principaux clients : en % du total (2020)	
Ouganda	10,0
Etats-Unis	9,0
Pays-Bas	8,0
Principaux fournisseurs : en % du total (2020)	
Chine	24,0
E.A.U.	10,0
Inde	10,0
Principaux produits exportés	
Thé	
Fleurs	
Pétrole raffiné	
Principaux produits importés	
Pétrole raffiné	
Voitures	
Médicaments	

Source: CIA World Factbook

5 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

5.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

5.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 98,4 en 2020. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 98,8 en 2020.

TABLEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2010	91,6	94,2
2011	95,3	98,1
2012	94,6	96,6
2013	96,8	97,1
2014	98,7	99,2
2015	100,0	100,0
2016	103,4	105,3
2017	104,1	105,0
2018	105,3	106,5
2019	105,3	105,9
2020	98,4	98,8

6 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

7 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Septembre 2022

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be